



## BON DE SOUSCRIPTION

**Oui, je fais un don pour aider à la restauration des vitraux et de la couverture de l'église de La Douze** et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune, pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – église de La Douze ».**  
**Le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse indiqué sur le chèque.**

**Mon don est de.....euros et je bénéficie d'une économie d'impôt\*.**

*\*La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal (sauf cas soulignés), que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.*

**Pour les particuliers**, votre don est déductible : - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66€ d'économie d'impôt).

*(Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).*

- **OU** de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de

50 000 € - cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 € - (exemple : un don de 100 € = 75€ d'économie d'impôt).

*(Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci).*

**Pour les entreprises**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (exemple : un don de 500 € = 300€ d'économie d'impôt).

*(Sauf entreprise ayant travaillé sur le chantier de restauration, pour les travaux figurant dans la convention de souscription).*

**Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :**

**l'impôt sur le revenu**     **l'impôt sur la fortune**     **l'impôt sur les sociétés**

NOM ou SOCIETE : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

----- (à découper) -----

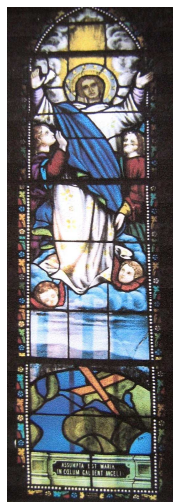
**Coupon réponse à renvoyer à :**

**Fondation du Patrimoine  
Délégation Régionale Aquitaine  
25 cours de Verdun  
33000 BORDEAUX**

*Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.*

*Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.*

### EGLISE DE LA DOUZE



En parfait accord avec le style XVème-XVIème siècle de l'église, les vitraux sont composés d'une mosaïque de verres losangés, alliant de subtiles teintes de jaune ambré qui mettent en valeur la couleur ocrée de la pierre des murs ; ils diffusent dans l'édifice une douce lumière dorée qui incite à la méditation et au recueillement. Malheureusement, ces vitraux ont souffert de l'usure du temps et leur état actuel entraîne des dégradations à l'intérieur de l'église au niveau des maçonneries.

La couverture est aussi en péril puisque des tuiles se détachent et tombent au sol, menaçant la sécurité des visiteurs ainsi que la conservation intérieure et extérieure de l'édifice.

Des travaux urgents de restauration sont donc prévus sur la toiture et sur les vitraux afin d'améliorer l'état général de l'église, lieu important de la vie locale (offices religieux, mariages...) et principal joyau touristique de la commune avec la magnifique halle.

**Par cette souscription, vous pouvez contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'église de La Douze.**